Article extrait du mensuel Le Cercle de l'Epargne de septembre 2026

LES FRANÇAIS EPARGNENT TOUJOURS, MAIS AUTREMENT

Les Français n'épargnent pas moins : ils commencent à épargner autrement. La baisse de la rémunération des livrets favorise une réallocation vers l'assurance-vie, l'épargne retraite et les fonds propres, sans remettre en cause leur forte préférence pour la sécurité.

Les ménages français n'ont pas perdu leur goût pour l'épargne en ce début d'année 2026. Selon la Banque de France, ils ont même légèrement accru l'effort consenti sur leurs revenus. En revanche, leurs choix de placement évoluent : les livrets réglementés perdent du terrain tandis que l'assurance-vie, l'épargne retraite et les supports investis en actions bénéficient d'un regain d'intérêt.

Au premier trimestre 2026, le taux d'épargne des ménages s'est établi à 17,4 % du revenu disponible brut, contre 17,2 % au cours des deux trimestres précédents. Plus d'un euro sur six perçu par les ménages est ainsi épargné. Le taux d'épargne financière, correspondant à la part de l'épargne qui n'est notamment pas consacrée à l'investissement immobilier, est passé de 9,1 % à la fin de 2025 à 9,5 % au premier trimestre. Il demeure à un niveau historiquement élevé.

En valeur, l'épargne brute a atteint 86 milliards d'euros sur les trois premiers mois de l'année, après 84,6 milliards au quatrième trimestre 2025. La persistance d'un tel effort témoigne à la fois de la capacité d'épargne des ménages français et de leur prudence. Les incertitudes économiques, géopolitiques et budgétaires entretiennent le besoin de conserver une réserve financière importante.

La France se distingue toujours nettement de ses partenaires européens. Au premier trimestre, le taux d'épargne moyen de la zone euro s'élevait à 14,3 %, soit 3,1 points de moins qu'en France. L'écart est encore plus important pour l'épargne financière : 9,5 % du revenu disponible en France, contre 5,8 % en moyenne dans la zone euro. Cette abondance d'épargne représente potentiellement une ressource importante pour le financement de l'économie, à condition qu'elle puisse être orientée vers des placements de long terme et vers les entreprises.

Des ménages toujours réticents à s'endetter

À cette forte propension à l'épargne répond une faible appétence pour l'endettement. Les nouveaux engagements financiers des ménages

n’ont représenté que 2,9 milliards d’euros au premier trimestre, après 3,5 milliards au trimestre précédent. Ils restent très en deçà de la moyenne trimestrielle enregistrée depuis 2013, hors période de crise sanitaire, qui s’élève à 10,9 milliards d’euros.

Le marché immobilier demeure l’une des principales explications de cette faiblesse. Le nombre de transactions reste inférieur à ses précédents sommets et le niveau des taux d’intérêt continue de limiter la demande de crédit.

L’investissement des ménages, composé essentiellement des achats de logements neufs et des travaux importants, s’est élevé à 39,2 milliards d’euros au premier trimestre, contre 39,7 milliards à la fin de 2025.

En revanche, les placements financiers ont retrouvé de la vigueur. Les flux vers les principaux produits financiers sont passés de 26,1 milliards d’euros au quatrième trimestre 2025 à 32 milliards au premier trimestre 2026. Sur quatre trimestres glissants, ils approchent désormais 130 milliards d’euros.

Moins de livrets, davantage de fonds propres

Au-delà du montant de l’épargne, le changement le plus significatif concerne sa composition.

Les placements en produits de taux n’ont recueilli que 10,3 milliards d’euros au premier trimestre, contre 17,1 milliards au trimestre précédent. À l’inverse, les flux orientés vers les fonds propres ont atteint 18,2 milliards d’euros, soit plus de trois fois leur niveau du quatrième trimestre 2025.

Ce mouvement s’explique notamment par le reflux de l’épargne réglementée. Entre 2022 et 2024, le Livret A et le Livret de développement durable et solidaire (LDDS) avaient bénéficié de la remontée rapide de leur rémunération et avaient capté une part considérable de l’épargne financière des Français. La baisse de leurs taux a depuis réduit leur avantage relatif.

Au premier trimestre 2026, l’épargne réglementée a ainsi enregistré 10,4 milliards d’euros de retraits nets. Sur quatre trimestres, la décollecte atteint 16,1 milliards d’euros. Il ne s’agit pas nécessairement d’une diminution de l’épargne des ménages, mais davantage d’un déplacement de celle-ci vers d’autres supports.

Assurance-vie et épargne retraite en première ligne

L’assurance-vie et l’épargne retraite figurent parmi les principaux bénéficiaires de cette réallocation.
Les fonds en euros et les produits de retraite à capital garanti ont enregistré une collecte nette de 13,4 milliards

d’euros au premier trimestre, après 12,2 milliards au quatrième trimestre 2025. Les unités de compte ont, de leur côté, recueilli 11,3 milliards d’euros, contre 8,1 milliards trois mois auparavant.

Les premières données disponibles pour le deuxième trimestre prolongent cette tendance, avec respectivement 11,1 milliards d’euros de flux vers les supports garantis et 13 milliards vers les unités de compte.

À la fin du premier trimestre, l’encours des fonds en euros et des droits à pension atteignait 1 572,7 milliards d’euros. Celui des unités de compte représentait 602,9 milliards d’euros.

L’assurance-vie conforte ainsi son rôle de principal réceptacle de l’épargne financière longue des ménages. Elle profite à la fois du rétablissement de la compétitivité des fonds en euros, grâce à l’amélioration de leurs rendements, et de la recherche de diversification des épargnants.

Le retour progressif des actions

Les ménages ont également accru leur exposition aux actions. Après 3 milliards d’euros de ventes nettes au quatrième trimestre 2025, les actions cotées ont bénéficié de 2,5 milliards d’euros d’achats nets au premier trimestre 2026. Les actions non cotées et autres participations ont, pour leur part, recueilli 3,7 milliards d’euros, après une décollecte de 700 millions d’euros au trimestre précédent.

Cette réorientation vers les fonds propres constitue une évolution favorable pour le financement des entreprises. Elle reste néanmoins en partie indirecte, une proportion importante des investissements en actions étant réalisée à travers des contrats d’assurance-vie, des produits d’épargne retraite ou des organismes de placement collectif.

Un patrimoine financier de près de 6 600 milliards d’euros

À la fin du mois de mars, le patrimoine financier des ménages français atteignait 6 590,5 milliards d’euros. Il était légèrement inférieur à son niveau de décembre en raison du recul des marchés boursiers intervenu en début d’année, mouvement qui a depuis été en partie corrigé.

En 2025, ce patrimoine avait progressé de 175,2 milliards d’euros. Cette augmentation provenait pour 128,4 milliards de nouveaux placements et pour 46,8 milliards d’effets de valorisation positifs.

Les fluctuations du début de 2026 rappellent que l’évolution des encours investis en actions ne dépend pas uniquement des nouveaux versements. Malgré des flux positifs, la valeur des placements en fonds propres est ainsi

passée de 2 576 milliards d'euros à la fin de 2025 à 2 511,6 milliards à la fin du premier trimestre, sous l'effet de la baisse des marchés.

Les placements de taux demeurent néanmoins largement dominants. Fin mars, ils représentaient 3 922,3 milliards d'euros, soit environ 60 % du patrimoine financier recensé par la Banque de France, contre un peu plus de 38 % pour les produits de fonds propres.

La transformation de l'épargne française est donc engagée mais reste graduelle. Les ménages demeurent attachés à la sécurité et à la liquidité. Ils acceptent cependant davantage de diversification dès lors que la rémunération des placements sans risque diminue.

Le début de l'année 2026 ne marque donc pas la fin de l'épargne de précaution, bien au contraire. Les Français continuent à épargner sensiblement plus que la moyenne européenne. Le changement réside ailleurs : une partie des sommes accumulées quitte progressivement les livrets pour rejoindre l'assurance-vie, l'épargne retraite et, directement ou indirectement, les fonds propres. Pour l'économie française, l'enjeu n'est désormais plus seulement de disposer d'une épargne abondante, mais de parvenir à mieux la mobiliser au service de l'investissement de long terme.

LE CHIFFRE CLÉ

17,4 %

Part du revenu disponible brut épargnée par les ménages français au premier trimestre 2026, contre 14,3 % en moyenne dans la zone euro.